

**Compte rendu du 1<sup>er</sup> Conseil d'école du 07 novembre 2023 à 18h30**

<p><b>Equipe enseignante :</b> Mme Mohleck (CPB) Mme Rodriguez, Mme Oliver (CE2/CM1), Mme Gandoula (CE1B), Mme Braïda (CE1A), Mme Roux (CE2), Mme Teixeira (CPB lundis &amp; mardis et CE2 jeudis &amp; vendredis) Mme Kebers (CPA), Mme Fisichella (CM1/CM2A)</p>	<p><b>Parents d'élèves :</b> Mme Gherari (APEIRL), Mme Sostres (APEIRL), Mr AYOUNI (FCPE), Mme Gharsa (R&amp;N), Mme Dieudonné (R&amp;N), Mme Dubois (R&amp;N), Mme Kehal (R&amp;N), Mme Amellal (R&amp;N), Mme Bouchekout (R&amp;N)</p>	<p><b>Municipalité :</b> Mme Louise adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, Mme Tixier Vilcot directrice enfance éducation</p>
--	--	---

**I. Organisation interne du conseil d'école**

Début de la séance à 18h30.

Tour de table et présentation des membres du conseil d'école.

Mme Mohlek prévient que les représentantes de la mairie ne pourront être présentes que 20min. Elle rappelle également que l'objectif du conseil d'école est de permettre en priorité un échange entre les parents d'élèves et l'équipe enseignante.

**II. Organisation générale de l'école**

**1. Résultat des élections de parents d'élèves**

Le taux de participation cette année fut de 73,47% contre 66,62% l'année dernière. 6 membres de Raymond & Nous ont été élus contre 7 l'année dernière. 1 membre FCPE a été élu contre 2 l'année dernière et 2 membre de l'APEIRL pour notre première année.

**2. Bilan de rentrée et prévision**

Pour cette rentrée, deux arrivées au sein de l'équipe pédagogique. Mme Kebers, enseignante de CPA et Mme Roux, enseignante CE2 les lundis et mardis et coordinatrice des langues les jeudis et vendredis.

L'école compte 222 élèves pour 9 classes :

CPA : 18 élèves
CPB : 20 élèves
CE1A : 25 élèves
CE1B : 25 élèves
CE2 : 27 élèves
CE2/CM1 : 25 élèves
CM1/CM2A : 26 élèves
CM1/CM2B : 28 élèves
CM1/CM2C : 28 élèves

A ce jour, 44 CP devront arriver l'année prochaine et 45 CM2 quitteront l'école. Soit un effectif prévisionnel de 221 élèves.

### **3. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été adopté et sera mis dans les carnets la semaine prochaine. Une nouveauté a été ajoutée. Il s'agit de la charte de l'accompagnateur que les parents accompagnateurs devront signer.

### **4. Récréation**

La récréation du matin à lieu de 10h à 10h25 celle de l'après-midi compte deux services (CP et CE1 puis CE2, CM1 et CM2) de 14h45 à 15h30.

### **5. Rendez-vous sur le temps d'école**

Si un rendez-vous devait avoir lieu sur le temps d'école (par manque de choix), l'enfant peut être déposé à l'école sur le temps de récréation.

### **6. Coopératives scolaires**

Deux types de coopérative existent :

- La coopérative école qui sert à financer les projets école ou aider certaines classes pour des sorties ou achats de matériels. Son utilisation est voté en salle des maitres.
- La coopérative classe qui est alimentée par les dons des parents de la classe. Elle sert à financer les projets de la classe. Dans le cas où une classe n'a pas assez d'argent dans sa coopérative. Un vote est fait en salle des maitres afin d'utiliser la coopérative école et ne pas pénaliser les élèves de la classe concernée.

### **7. Le réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés (RASED)**

Le réseau est composé d'une psychologue scolaire (Mme Vachon) qui ne voit les enfants que sur autorisation des parents. Les parents peuvent également prendre contact avec elle sans en informer l'équipe enseignante.

Ce qui est mis en place pour les élèves en difficultés :

- **Les APC** (activités pédagogiques complémentaires) sont des heures de soutien qui s'ajoutent aux 24h hebdomadaires d'enseignement. Elles sont lieu de 11h30 à 12h les mardis et jeudis par petits groupes et nécessitent l'accord des parents concernés.
- **Le PPRE** (programme personnalisé de réussite éducative) est mis en place quand l'équipe éducative détecte chez l'enfant des difficultés risquant de le gêner dans sa scolarité. L'équipe pédagogique doit présenter le PPRE aux parents (ou représentant légal de l'enfant) mais leur accord n'est pas nécessaire.
- **Le PAP** (plan d'accompagnement personnalisé) est destiné aux élèves avec un trouble des apprentissages avéré (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie, dysorthographe... trouble de l'attention... trouble mnésique). Celui-ci n'intervient pas avant le CE2. Si cela ne suffit pas, l'équipe enseignante peut demander à faire pratiquer des examens complémentaires pour faire un dossier auprès de la MDPH et reconnaître un handicap scolaire → PPS
- **LE PPS** (projet personnalisé de scolarisation). Quand on est reconnu comme étant en situation de handicap, la MDA/MDPH délivre un Plan Personnalisé de Compensation (P.P.C.) qui vise à compenser le retentissement du handicap dans les différents domaines de la vie de l'enfant. L'enfant a ainsi droit à une AESH.

A ce jour, parmi les effectifs de l'école, deux élèves avec PPS qui n'ont plus de AESH. Sur Saint-Gratien, 33 AESH sont manquantes.

## **III. Vie de l'école**

### **1. Classe découverte**

Cette année il n'y aura pas de classe de découverte pour les classes de CM1/CM2. L'école a demandé à ce que les CM1 de la classe de CE2/CM1 puissent partir avec les élèves des trois classes de CM1/CM2 ce qui a été

refusé par l'inspectrice. En effet, les élèves de CM1 de la classe CE2/CM1 participent aux mêmes projets que les autres CM1. Il était donc inenvisageable qu'ils ne puissent pas partir avec les autres élèves. Le projet est donc d'essayer de faire une sortie sur une journée.

## **2. Sorties, projets**

- Le projet école et cinéma n'a pas été renouvelé. Le principe : les films sont imposés. Cette année, l'école participe au projet « **Les toiles à la carte** ». L'enseignant de la classe choisit les films parmi une liste proposée. La première séance est offerte et les deuxièmes et troisièmes séances seront au prix de 3,5€. Un atelier sur l'invention du cinéma est offert pour chaque classe.
- Projet **course contre la faim** à rapporté plus de 4000€ l'année dernière. Celle-ci va de nouveau avoir lieu cette année pour le Bangladesh.
- **Projet écologique** qui commence lundi prochain. Utilisation de l'application « Ma petite planète » pour réaliser des défis par classe et gagner des points.
- **Festival du livre** du 27/11 au 01/12

Pour le moment, les sorties prévues :

- Les deux classes de CP : conservatoire de musique et sortie en forêt le 10/11 après midi
- Les classes de CE2 et CE2/CM1 : cité des sciences le 10/11
- Les deux classes de CE1 : musée du Vexin le 16/11
- Les trois classes de CM1/CM2 : cité des sciences le 11/01
- Inscriptions à des expositions

## **3. Langues vivantes**

L'enseignante Mme Roux qui est également coordinatrice des langues vivantes travaille l'anglais avec les élèves du cycle 2 (CP & CE1) principalement.

- Yoga en anglais et chanson avec les CP
- Sport en anglais et chanson avec les CE1
- Jeux en anglais basés sur le volontariat lors des récréations d'après-midi des jeudis et vendredis.

En attente de confirmation pour des séances d'allemand pour les CM2 sur la dernière période de l'année.

PLR (Pôle Linguistiques Renforcés) : L'objectif de ce projet est d'augmenter progressivement le nombre d'heures d'exposition à la langue vivante étrangère et son utilisation par les élèves dans le cadre de l'enseignement d'autres disciplines dans cette langue. Demande faite pour que l'équipe enseignante parte en formation pour renforcer leurs compétences en anglais.

## **4. Lutte contre le harcèlement**

Pour l'équipe enseignante, la meilleure façon de lutter contre le harcèlement est le dialogue. Demande faite pour que l'équipe enseignante parte en congés. 6h en formation sur le harcèlement et 6h en formation sur les principes et valeurs de la laïcité.

# **IV. Sécurité et équipement**

## **1. Sécurité incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Exercice alerte incendie prévue la semaine prochaine (conjointement avec la maternelle).

2 exercices PPMS :

1. Se cacher (intrusion) avant le 20 novembre
2. Confinement avant le 22 décembre

## V. Questions/Réponses des parents d'élèves

1. **Question commune APEIRL & R&N : Etant donné le changement climatique en cours et l'augmentation des températures chaque année, envisagez-vous des mesures pour maintenir les salles de classe fraîches ?**  
→ La Mairie commence à travailler sur le sujet avec le service technique. Il s'agit du défis de l'année et vont travailler dessus toute l'année afin de trouver une solution.
2. **Question APEIRL & FCPE : Suite aux évènements tragiques qui font l'actualité, des mesures ou travaux vont-ils être menés rapidement pour sécuriser l'école ? La cours de récréation donne côté rue et la clôture à hauteur d'homme est facilement franchissable ce qui laisse nos enfants et professeurs vulnérables.**  
→ La mairie répond que la clôture a une hauteur règlementaire. Des dispositions vont être mise en place à Saint-Gratien. Nous en saurons plus bientôt.
3. **Question APEIRL : Est-il possible que les enfants allant à l'étude puissent goûter dans la cantine, à l'instar des enfants de la maternelle ?**  
→ La mairie répond que tous les enfants en élémentaire de la ville goutent dans le préau ou la cours. Cela ne fera donc pas acception pour Raymond Logeais.
4. **Question APEIRL : Les sorties des enfants en fin de journée se font systématiquement avec des parents agglutinés au portail empêchant parfois les enfants de se frayer un chemin en toute sécurité et sérénité. Peut-on envisager d'ouvrir le portail côté parc comme c'était le cas pendant la période Covid ? (école)**  
→ Mme Mohlek répond que cela reste compliqué puisque le trottoir est assez étroit. Les parents se retrouvent donc sur la route. Lorsqu'il y a des fratries cela signifierait que les parents devront faire plusieurs sorties différentes ce qui n'est pas gérable.  
Est-ce qu'un marquage au sol peut être envisagé qui ajouterait une limite à ne pas dépasser par les parents ? (Mairie)  
→ La mairie répond que cela ne servirait à rien. C'est aux parents de se responsabiliser et laisser un chemin libre pour que la sortie des enfants soit plus fluide.
5. **Question APEIRL & FCPE : Quelles sont les actions de prévention au harcèlement mises en place tant côté scolaire que périscolaire ?**  
→ L'école y a répondu plus haut. La mairie répond que les interventions de Cyril (directeur des Capucines) vont reprendre cette année comme ça a été le cas l'année dernière. Des jeux de rôle sur le temps périscolaire seront réalisés pour que les enfants se mettent à la place de l'harceleur, de l'harcelé et du témoin.
6. **Question R&N : Les parents rapportent des erreurs de facturation concernant la cantine très régulièrement.**  
→ La mairie répond que plus de 1500 factures sont éditées chaque mois. Il peut donc y avoir des erreurs mais cela reste des cas isolés.
7. **Question R&N : Concernant le périscolaire, quel est le nombre de places disponibles les mercredis et pendant les vacances scolaires? Apparemment, beaucoup de parents ne peuvent plus inscrire leurs enfants.**  
→ La mairie répond que les Capucines compte 100 places et la Ruche 150. Il apparait que des familles réservent des places en avance mais les enfants ne fréquentent finalement pas le centre sur ces jours réservés. Il est impératif que les parents ne réservent des places que si leur enfant doit vraiment aller au centre afin de ne pas pénaliser les autres familles qui n'ont pas d'autres moyens de garde. Il est possible d'annuler une réservation jusqu'à 7 jours avant la date. Il est donc obligatoire d'annuler sa réservation si l'enfant ne doit finalement pas fréquenter le centre.

## VI. Questions de l'école à la mairie

1. **Point sur les équipements numériques: serait-il possible que les ordinateurs liés aux VPI (salles 7, 2, 3 et 5) soient débloqués afin que les enseignants puissent y installer les applications numériques pédagogiques? Le problème a été soulevé avec le service informatique mais sans réponse à ce jour.**  
→ La mairie répond que cela ne sera pas possible. La mairie est responsable de la sécurité des données.
2. **Difficultés de plus en plus importantes pour le stationnement des enseignants: qu'en est-il de la demande de transformer le terrain de pétanque du petit parc en places de parking?**  
→ La mairie répond qu'il n'y a pas le budget pour.
3. **Problème de fuite et d'infiltration d'eau au niveau du mur communicant cuisine et préau de l'élémentaire: avez-vous des informations**  
→ Le problème est réglé.